



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France Télécom

Question écrite n° 40914

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre délégué à l'industrie de lui fournir des indications sur les recettes que retire France Télécom des numéros surtaxés, pour les années 2002 et 2003.

Texte de la réponse

Il existe aujourd'hui différentes catégories de numéros non géographiques fixes, ou numéros spéciaux, permettant d'accéder à des services avancés qui sont, selon les cas : gratuits pour l'appelant (l'appel et les frais d'accès et abonnements sont à la charge du fournisseur de service) ; à coûts partagés dont une partie seulement de la communication est à la charge de l'appelant ; à revenus partagés (kiosques, télématiques ou audiotel) pour lesquels l'appelant paie la totalité du service à l'opérateur, et ce dernier reverse une partie du montant perçu au fournisseur de service. Il convient de préciser que l'ensemble de ces services est accessible, à des tarifs différents, quel que soit le réseau téléphonique, fixe ou mobile. Les numéros spéciaux sont fournis par l'ensemble des opérateurs téléphoniques qui le souhaitent, notamment France Télécom qui demeure un des opérateurs importants du marché. La répartition des chiffres d'affaires des différents opérateurs relève du secret commercial, les seules données publiques concernent l'ensemble du marché et sont fournies par l'Autorité de régulation des télécommunications. Les tableaux ci-dessous montrent les évolutions récentes du marché. Il est à noter que le chiffre d'affaires comprend les sommes qui sont ensuite reversées aux entreprises ou services publics appelés par ces numéros spéciaux. Évolution du chiffre d'affaires

EN MILLIONS D'EUROS	1999	2000	2001	2002	2003	ÉVOLUTION 2003/2002
Opérateurs fixes	nd	1 603	1 451	1 472	1 363	- 7,4 %
Opérateurs mobiles	nd	239	359	410	448	+ 9,3 %
Total des services avancés	1 648	1 842	1 810	1 882	1 811	- 3,8 %

Évolution des volumes

EN MILLIONS DE MINUTES	1999	2000	2001	2002	2003	ÉVOLUTION 2003/2002
Opérateurs fixes	nd	9 144	9 310	8 600	9 100	+ 5,8 %
Opérateurs mobiles	nd	1 224	1 005	1 148	1 026	- 10,7 %

Total des services avancés	8 407	10 368	10 315	9 748	10 436	+ 7 %
----------------------------	-------	--------	--------	-------	--------	-------

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40914

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2004, page 4188

Réponse publiée le : 17 août 2004, page 6477